

**Annexe IV**

**Tableau de correspondance des épreuves ou unités**

Baccalauréat professionnel « logistique » Arrêté du 29 juillet 1998 Dernière session 2012		Spécialité : « logistique » du baccalauréat professionnel défini par le présent arrêté 1ère session 2012	
Épreuves - unités		Épreuves - unités	
<b>E1 - Épreuve scientifique et technique</b>	U1	<b>E1 - Épreuve scientifique et technique</b>	U1
Sous-épreuve B1 : Économie-droit	U12	Sous-épreuve E11 : Économie-droit	U11
Sous-épreuve C1 : Mathématiques	U13	Sous-épreuve E12 : Mathématiques	U12
Sous-épreuve A1 : Organisation et gestion de l'activité logistique	U11	<b>E2 - Épreuve d'études de situations professionnelles</b>	U2
<b>E2 - Présentation d'une étude à caractère professionnel</b>	U2		
<b>E3 - Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel</b>	U3	<b>E3 - Épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel</b>	U3
Sous-épreuve A3 : Pratique professionnelle en entreprise	U31	Sous-épreuve E31 : Pratique de la logistique en milieu professionnel	U31
Sous-épreuve B3 : Conduite d'engins de manutention	U32	Sous-épreuve E32 : Conduite d'engins de manutention	U32
<b>Épreuve E4 - Épreuve de langue vivante</b>	U4	Sous-épreuve E41 : Langue vivante 1	U41
<b>Épreuve E5 - Épreuve de français-histoire-géographie</b>	U5	<b>Épreuve E5 - Épreuve de français, histoire-géographie et éducation civique</b>	U5
Sous-épreuve A5 : Français	U51	Sous-épreuve A5 : Français	U51
Sous-épreuve B5 : Histoire-géographie	U52	Sous-épreuve B5 : Histoire-géographie et éducation civique	U52
<b>Épreuve E6 - Épreuve d'éducation artistique et arts appliqués</b>	U6	<b>Épreuve E6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	U6
<b>Épreuve E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive</b>	U7	<b>Épreuve E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive</b>	U7
<b>Épreuve facultative</b> Langue vivante	UF1	<b>Épreuve facultative de langue vivante</b>	UF1